



Gatineau, le 9 septembre 2020

Distingués invités,

Tout d'abord, c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à notre première cérémonie virtuelle de la « Rentrée judiciaire du district de Gatineau, édition 2020 ». Tel que l'a mentionné M. Vaillancourt, je m'appelle Caroline Montpetit et je suis votre nouvelle bâtonnière.

Je me retrouve aujourd'hui devant cet écran à parler à plus d'une centaine de membres, mais je n'ai pas le privilège et le plaisir de voir vos visages... Croyez-moi, j'aurais grandement préféré vous rencontrer en personne et perpétuer la tradition en organisant une grande cérémonie solennelle suivie d'un rassemblement festif, mais les circonstances actuelles en ont décidé autrement!

Cela étant dit, la rentrée judiciaire de cette année se tient sous le thème « **L'innovation au cœur de notre profession** ». Comme l'indique l'invitation, cette journée virtuelle est l'occasion de vous mettre au parfum des nouvelles technologies et des ajustements qui seront nécessaires afin que vous puissiez faire face aux nouvelles réalités engendrées par la pandémie. Que ce soit par l'utilisation des plateformes de communication pour procéder aux auditions virtuelles ou l'instauration du télétravail, vous êtes tous touchés de près ou de loin!

Le taux de participation aux différentes activités de formation offertes aujourd'hui, c'est-à-dire plus de 180 inscriptions, démontre clairement que nos membres ont compris qu'ils doivent s'adapter et innover, plus particulièrement dans leurs moyens de communiquer et de procéder avec leurs clients et les différents intervenants du système judiciaire.

Nous avons souvent tendance à penser que l'innovation passe indubitablement par la technologie et ce n'est pas tout à fait faux, mais rappelons-nous que l'innovation peut aussi prendre plusieurs facettes, elle peut entraîner une économie de temps et d'argent autant pour les professionnels que les citoyens, elle peut diminuer les délais habituels et contribuer considérablement à rendre la justice plus accessible.

Depuis le début de cette pandémie, je suis témoin d'une réelle volonté de tous les intervenants de notre district de travailler de concert dans le but de trouver la manière la plus efficace d'assurer l'administration de la justice pour les justiciables, et ce, dans le respect des consignes de la santé publique.

Je remercie d'ailleurs la magistrature ainsi que les différentes associations, soient l'Association du jeune barreau de l'Outaouais, l'Association des avocates et

avocats en droit de la famille de l'Outaouais et l'Association des avocats de défense de l'Outaouais, ainsi que la direction des services judiciaires en Outaouais et le Conseil du Barreau.

Nous savons tous que ça ne sera plus jamais pareil et je crois qu'en tant qu'officier de la justice nous avons le devoir de composer avec cette situation et d'avancer ensemble. Vous savez, lors des cérémonies d'assermentation, nous disons aux stagiaires que la profession d'avocat est non seulement une profession importante, mais qu'elle est aussi essentielle, car le droit constitue l'assise de toute société civile. Le droit a toujours joué un rôle de premier plan dans l'évolution de notre société et c'est d'ailleurs très souvent le droit qui la force à évoluer. Cette fois, c'est la justice qui est forcée d'évoluer.

Comme l'a dit le très honorable Richard Wagner, juge en chef de la Cour suprême, «La crise COVID-19 devrait être le catalyseur de la modernisation du système de justice.»

Cette modernisation est bien entamée. À preuve, le 15 juin dernier, l'ancienne ministre de la Justice et procureure générale du Québec, Mme Sonia Lebel annonçait le lancement officiel du greffe numérique judiciaire du Québec, plateforme destinée aux activités de la Cour supérieure et de la Cour du Québec. Dorénavant, les citoyens et citoyennes ainsi que les professionnels du milieu juridique auront la possibilité de déposer en ligne certains actes de procédure dans les matières civile, jeunesse, criminelle et pénale. À mon avis, cette nouvelle initiative démontre que notre système judiciaire fait un pas de plus non –seulement vers une modernisation de la justice, mais aussi vers une justice plus accessible.

À elle seule, la crise a déclenché une véritable réaction en chaîne. Comme intervenant du système de justice, nous avons tous et toutes la chance de participer à cette grande évolution, car notre système judiciaire n'est pas simplement une infrastructure, mais bien une collectivité. Selon le dictionnaire, la collectivité peut se définir comme un ensemble de personnes groupées pour atteindre un but commun. En ce sens, les efforts personnels de chacun contribuent à la réussite collective dans la modernisation de notre système de justice! Pourquoi pas?

En terminant, j'aimerais remercier tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à la mise en œuvre de cette rentrée virtuelle, en soulignant tout particulièrement le travail de notre coordonnatrice Caroline Picard. Je réitère que le Conseil du Barreau de l'Outaouais est là pour vous et soyez assurés que nous sommes toujours disposés à recevoir vos commentaires et/ou suggestions. J'ai confiance que l'Outaouais va saisir la balle au bond et j'espère que nous pourrons bientôt parler de tout le positif que cette crise aura entraîné dans la pratique de notre profession!

Me Caroline Montpetit
Bâtonnière du Barreau de l'Outaouais